

## ♦ ANNEXE ♦

### PROCEDURE DETAILLEE DE CALCUL DES EFFECTIFS PAR LES DIRECTEURS D'ECOLE (publique et privé) UTILISANT BE1d

→ Cheminement dans Base élèves 1<sup>er</sup> degré – entrée « Directeur d'école »

- 1<sup>ère</sup> méthode

Sur la page d'accueil de l'application, les directeurs d'école disposent d'un « pas à pas » dans le bloc « Constat des effectifs », fil d'ariane pour le calcul et la validation des effectifs.

Constat des effectifs

▼ Demande du DASEN du 01/09/2016

Date d'observation : 22/09/2016  
Date limite de validation : 26/09/2016

Calcul des effectifs constatés à réaliser à compter du 22/09/2016

Le bloc « Constat des effectifs » affiche les échéances de la campagne, dès sa création par la DSDEN :

« Date d'observation : 22/09/2016  
Date limite de validation : 26/09/2016 »,

et rappelle au directeur d'école, en caractère rouge, la date d'ouverture du calcul des effectifs : « [Calcul des effectifs constatés à réaliser à compter du 22/09/2016](#) » (date d'observation dans BE1d).

A échéance de la date d'observation, l'information en caractère rouge prend la forme d'un lien, permettant un accès direct à l'écran BE1d du calcul des effectifs constatés, déjà pré-rempli avec les éléments de la campagne.

Constat des effectifs

▼ Demande du DASEN du 01/09/2016

Date d'observation : 22/09/2016  
Date limite de validation : 26/09/2016

[Calcul des effectifs constatés à réaliser à compter du 22/09/2016](#)

Calcul des effectifs constatés

Année scolaire 2016-2017 \*

Demande de l'IEN ou du DASEN  Oui  Non \*

Demandes faites aux directeurs demande du DASEN du 01/09/2016 date d'observation 22/09/2016 date limite de validation 26/09/2016 \*

Critères de ventilation  par classe  
 par groupe d'enseignement  
 par regroupement

Calculer Annuler Calculer

Sur cet écran, le directeur d'école n'a plus qu'à lancer le calcul.

- 2<sup>nd</sup>e méthode

Le calcul des effectifs reste en effet accessible à partir des menus de l'application :

- Menu « Ecole »
  - Suivi effectifs
    - Cliquer sur le bouton « Nouveau calcul des effectifs constatés »

Ici, le directeur d'école doit saisir les éléments de la campagne avant de lancer le calcul.

Choisir l'année scolaire : 2016-2017

Cocher 'Oui' à la demande du DASEN

Choisir la demande de l'IA DASEN relative au constat de rentrée 2016

Calculer

- Quelle que soit la méthode utilisée pour lancer le calcul des effectifs, l'état des effectifs généré par l'application doit être enregistré pour être conservé.

Calcul des effectifs constatés

Veuillez confirmer l'état des effectifs de votre école : Enregistrer

Etat du 30/05/2012

Année scolaire : 2011-2012  
Date d'inscription : 30/05/2012  
Date de validation : 02/06/2012  
IEI ou du DASEN : Oui

Critères de ventilation  
par classe  
par groupe d'enseignement  
par regroupement

		Classes	Effectifs
ANNEE		CP Mme CAMPION	23
		CP Mme HUTLER	22
		CP Mme NOAILLES	24
		CP-CE1 Mme LUCAS	11
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>80</b>
CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE	CE1 Mme DALLAGE	26
		CE1 Mme LEFAGNOT	27
		CE1-CE2 Mme MARION	13
		CP-CE1 Mme LUCAS	13
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>79</b>
CYCLE III	COURS MOYEN 1ERE ANNEE	CE1-CE2 Mme MARION	11
		CE2 Mme CARRE	25
		CE2 Mme NOEL	27
		CE2-CM1 Mme BIGOT	8
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>71</b>
CYCLE III	COURS MOYEN 2EME ANNEE	CE2-CM1 Mme BIGOT	19
		CM1 Mme DELPHIN	13
		CM1 Mme VESPERE	13
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>45</b>
		<b>TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATES</b>	<b>245</b>

Le directeur enregistre l'état des effectifs de son école.  
Remarque : il peut enregistrer plusieurs états avant de valider ses effectifs.

Le directeur vérifie que tous les élèves admis définitivement dans son école ont bien reçu leur INE et ont bien été répartis

Pour information :  
Nombre d'élèves admis définitivement, non comptabilisés dans les effectifs pour défaut de répartition et/ou d'INE : 0

Pour les écoles privées, l'écran est identique à la copie ci-dessus, à l'exception de la colonne « Nature de contrat » positionnée entre les colonnes « Classes » et « Effectifs ».

Ces deux opérations ont permis de mémoriser les calculs des effectifs constatés dans la base de données. Elles peuvent être répétées à souhait, dans le délai de la date limite de validation des effectifs, jusqu'à ce que l'état reflète les effectifs réels de l'école.

Le directeur d'école doit ensuite procéder à la validation de l'état d'effectifs.

### 3 – Validation du calcul des effectifs par les directeurs d'école (publique et privée)

→ Cheminement dans Base élèves 1<sup>er</sup> degré – entrée « Directeur d'école »

- 1<sup>ère</sup> méthode

Dès enregistrement du premier état des effectifs relatif à la campagne, les informations portées par le bloc « Constat des effectifs » de la page d'accueil sont mises à jour en conséquence.

A ce stade, le bloc présente, au-delà des échéances de la campagne, un accès direct vers l'état des effectifs le plus récent « Calcul d'effectifs enregistré le JJ/MM/AAAA » et invite le directeur d'école à le valider (- A valider), depuis la page d'accueil, via le bouton « Valider » associé, sans nul besoin de naviguer dans l'application.

Il reprend aussi les indicateurs clé relatifs aux effectifs de l'école dénombrés dans BE1d au titre de la campagne de constat (effectifs constatés, effectifs non comptabilisés pour défaut de répartition et/ou d'INE), avec un accès direct aux listes d'élèves détaillées correspondantes.

Constat des effectifs

▼ Demande du DASEN du 01/09/2016

Date d'observation : 22/09/2016  
Date limite de validation : 26/09/2016

Calcul d'effectifs enregistré le 22/09/2016 - A valider :

Effectifs constatés : 46 élèves  
Effectifs non comptabilisés pour défaut de répartition et/ou d'INE : 0 élèves

[Accéder aux autres calculs d'effectifs enregistrés pour cette demande](#)

Si le directeur d'école a effectué plusieurs calculs d'effectifs, le dernier état enregistré est mis en avant dans le bloc. Toutefois, les autres états enregistrés restent accessibles, toujours depuis le bloc, via le lien « Accéder aux autres calculs d'effectifs enregistrés pour cette demande ».

- 2<sup>nde</sup> méthode

La validation du calcul des effectifs reste en effet accessible à partir des menus de l'application :

- Menu « Ecole »
  - Suivi effectifs

Sur l'écran « Liste des Etats d'effectifs », le directeur visualise dans la rubrique « Etats d'effectifs constatés demandés par l'IEC ou l'IA DASEN » l'(les) état(s) du XX/XX/XXXX à la date d'observation du 22/09/2016, triés depuis plus récent au plus ancien. Leur statut est « non validé ».

### Liste des états d'effectifs

Le directeur peut consulter l'état des effectifs qu'il a enregistré

Le directeur peut supprimer un des états enregistrés s'il le souhaite

Avant la date limite de validation, le directeur valide un des états des effectifs qu'il a enregistrés

Etat	Date d'observation	Statut	Action
Etat du 01/10/2006			
Etat du 01/11/2006			
Etat du 01/12/2006			
Etat du 01/01/2007			
Etats d'effectifs constatés demandés par le DASEN ou l'IEC			
Etat du 12/01/2007	02/01/2007	non validé	archiver
Etat du 09/09/2006	01/09/2006	non validé	archiver
Etat du 10/09/2006	10/09/2006	non validé	archiver
Etat du 22/12/2006	22/12/2006	non validé	valider
Etat du 03/04/2007	03/04/2007	non validé	valider

- Quelle que soit la méthode retenue, la validation est à confirmer pour être prise en compte.

### Validation d'un état des effectifs constatés

Êtes-vous sûr de vouloir valider cet état ?

OK Annuler

Etat du 30/05/2012

Cycle : 2011-2012  
Date d'observation : 30/05/2012  
Date limite de validation : 30/05/2012  
Demande de l'IEC ou de l'IA DASEN : 30/05/2012

Critères de ventilation  
Financés reports par niveau, classe, catégorisés reports, admis définitivement et ayant un contrat (non 0)

Cycle	Niveau	Effectifs	
CYCLE II	CP	CP Mme CAM	26
		CP Mme HUTER	27
		CP Mme VIGI	13
		CP-CE1 Mme MARION	13
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>79</b>
CYCLE II	CE1	CE1 Mme DALLAGE	25
		CE1 Mme LEPAGNOT	27
		CE1-CE2 Mme MARION	13
		CP-CE1 Mme LUCAS	13
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>78</b>
CYCLE II	CE2	CE1-CE2 Mme MARION	11
		CE2 Mme CASSE	25
		CE2 Mme NOEL	27
		CE2-CE1 Mme BIGOT	8
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>71</b>
CYCLE III	CM1	CE2-CE1 Mme BIGOT	10
		CM1 Mme DELPHIN	31
		CM1 Mme VESPERRE	31
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>91</b>
CYCLE III	CM2	CM2 Mme DECHEUX	20
		CM2 Mme WIDOTTE	27
		CM2 Mr HALADJIAN	24
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>80</b>
		<b>TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS</b>	<b>391</b>

Pour information :  
Nombre d'élèves admis définitivement, non comptabilisés dans les effectifs pour défaut de répartition et/ou d'INE : 0

Le directeur doit confirmer la validation de l'état des effectifs

Pour les écoles privées, l'écran est identique à la copie ci-dessus, à l'exception de la colonne « Nature de contrat » positionnée entre les colonnes « Classes » et « Effectifs ».

La colonne « Statut » de la « Liste des états d'effectifs constatés » indique si la validation est bien prise en compte ou non.

Liste des états d'effectifs

Retour			Nouveau calcul des effectifs constatés		Nouveau comptage d'événements	
États d'effectifs constatés						
États d'effectifs constatés demandés par le DASEN ou l'IEN	Date d'observation	Statut				
Etat du 01/10/2006		archive le 12/02/2007				↑
Etat du 01/11/2006		validé pour le DASEN date limite le 20/01/2007				↑
Etat du 01/12/2006		validé le 01/02/2007				↑
Etat du 01/01/2007		pour le DASEN date limite le 10/09/2006				↑
		pour l'IEN date limite le 15/09/2006				
Etat du 12/01/2007	02/01/2007	validé le 01/02/2007				
Etat du 09/09/2006	01/09/2006	pour le DASEN date limite le 10/09/2006				archiver
Etat du 10/09/2006	06/09/2006	validé le 01/02/2007				archiver
Etat du 22/12/2006	06/09/2006	pour le DASEN date limite le 10/09/2006				valider
Etat du 03/04/2005	03/04/2005	non validé				↑ valider
		non valide				↑ valider

Le statut « Validé » indique que la validation a été enregistrée.

Le directeur d'école a jusqu'au 26/09/2016 minuit (date limite de validation dans BE1d) pour valider l'état correspondant à l'effectif de l'école, en cliquant sur le bouton « Valider ».